

BILAN DES CAMPAGNES PRÉCÉDENTES ET PROPOSITIONS DE LA CAMPAGNE EN COURS

Au total, pour la campagne 2016/2017 des pays du rythme Nord et la campagne 2017 des pays du rythme Sud, ce sont **25 591 élèves** qui ont bénéficié de l'aide à la scolarité pour un montant de **102,32 M€ (+ 1,9 %)**. Ils représentent 20,9 % des élèves français scolarisés dans un établissement français.

La dotation définitive *Bourses scolaires* inscrite au budget 2017 de l'Agence s'élève à 110 M€. La subvention de l'État s'élève, pour la même année, à 99,2 M€, l'écart étant compensé par la réserve budgétaire résultant d'un changement dans la comptabilisation des bourses scolaires.

Campagne	Nombre de bénéficiaires	Montant total	Montant moyen par boursier	Moyenne frais de scolarité
2014/2015 rythme Nord	24 200	88,85 M€	3 671 €	4 567 €
2015 rythme Sud	1 718	8,60 M€	5 001 €	4 217 €
2015/2016 rythme Nord	24 171 (- 0,12 %)	90,24 M€ (+ 1,6 %)	3 733 € (+ 1,7 %)	4 809 € (+ 5,3 %)
2016 rythme Sud	1 703 (- 0,8 %)	10,15 M€ (+ 18,1 %)	5 961 € (+ 19,2 %)	5 343 € (+ 26,7 %)
2016/2017 rythme Nord	23 953 (- 0,9 %)	93,45 M€ (+ 3,6 %)	3 901 € (+ 4,5 %)	5 337 € (+ 11 %)
2017 rythme Sud	1 648 (- 3,2 %)	8,87 M€ (- 14,4 %)	5 382 € (- 4,7 %)	4 710 € (- 11,8 %)
2017/2018 rythme Nord	23 277 (- 2,8 %)	94,85 M€ (+ 1,5 %)	4 075 € (+ 4,5 %)	5 534 € (+ 3,7 %)
2018 rythme Sud	1 627 (- 1,3 %)	9,65 M€ (+ 8,8 %)	5 930 € (+ 10,2 %)	5 526 € (+ 17,3 %)

En italique : bilan quasi définitif

En gras : propositions de la campagne en cours

Le montant des bourses parascolaires s'élève à 17,87 M€ au titre de l'année 2017/2018 pour le rythme Nord et à 1,46 M€ pour les pays du rythme Sud en 2018.

31 bourses ont été accordées pour couvrir les frais d'inscription au CNED pour des élèves isolés, pour un montant total de 29 277 €.

Les bourses permettant la prise en charge d'un ASESH (accompagnant à la scolarité d'élèves en situation de handicap) sont au nombre de 40 à ce stade pour un montant de 112 296 €. La plupart des dossiers sont toujours en attente d'un retour des MDPH en France, les délais de traitement étant d'environ 6 mois. Dès lors que la famille est boursière, elle bénéficie d'une prise en charge à 100% mais l'Agence se réserve la possibilité de demander une participation à la famille si la quotité de bourse est faible.

25 familles d'enseignants résidents ont bénéficié d'une bourse pour un montant total de 27 183 €. Sauf situations particulièrement difficiles, ces personnels ne peuvent se voir attribuer que des bourses parascolaires.

Les dérogations pour classes non homologuées ont bénéficié à 826 élèves pour un montant total de 2,91 M€.

CARACTÉRISTIQUES DE LA CAMPAGNE EN COURS

	Enveloppe de référence	Besoins exprimés par les postes	Enveloppe limitative après la phase du dialogue de gestion
Rythme Nord	96,83 M€	95,68 M€	96,77 M€
Rythme Sud	8,90 M€	10,78 M€	10,04 M€

A l'issue d'un dialogue de gestion riche, plusieurs conseils consulaires des bourses (CCB) ont présenté une demande d'ajustement à la hausse de leur enveloppe. Toutes ces demandes, justifiées, ont été satisfaites.

L'Agence veille à une harmonisation des pratiques au niveau mondial dans le respect des dispositions réglementaires et avec le souci d'assurer aux familles la prise en charge la plus favorable possible dès lors que la situation le justifie. Ainsi des dossiers déposés hors délais ont été rattrapés pour des familles modestes ou en difficulté, évitant ainsi des recours gracieux.

Les CCB ont pondéré certaines quotités à la hausse pour tenir compte de dépenses exceptionnelles que le barème ne prend pas en compte. Certains refus de réinscription par les établissements pour cause d'impayés ont fait l'objet d'un réexamen en urgence. Une solution a été trouvée dans la quasi-totalité des cas.

Par contre l'Agence n'a pas suivi des décisions prises en anticipation de changements de situation à venir, préférant statuer sur des situations avérées et vérifiables conformément aux instructions. De même ont été refusées des pondérations à la hausse destinées à compenser des charges pour études supérieures d'autres enfants de la fratrie, des aides spécifiques existant par ailleurs.

Concernant les élèves potentiellement boursiers non scolarisés à la rentrée de septembre 2017 dans le rythme Nord, 78 enfants l'ont été pour des raisons financières (89 l'an dernier, soit une baisse de 12,5 %) et 14 par manque de place (45 l'an dernier).

Le montant du patrimoine immobilier au-delà duquel toute demande de bourse est refusée est de 250 000 €. L'Agence rappelle qu'elle est contrainte de prendre comme référence la valeur d'achat même si cet achat est ancien car c'est la seule valeur pour laquelle on dispose d'un document probant. Des exceptions sont possibles en cas de dépassement modéré de ce seuil ou pour des situations particulières telles qu'une famille disposant d'un gros patrimoine et de ressources très faibles.

Suite à une résolution de l'Assemblée des Français de l'étranger en mars dernier demandant une réévaluation de 21 000 à 23 000 € du quotient maximum (Qmax) d'accès aux bourses scolaires pour tenir compte de l'augmentation continue des frais de scolarité, des simulations ont été réalisées. Il en résulterait une augmentation de la quotité moyenne de 75,39 % à 77,54 % et une augmentation de la dépense de 2,78 M€. Ce sont les familles à revenu intermédiaire qui en tireraient le plus grand bénéfice.

RÉCAPITULATIF DES AIDES ACCORDÉES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Zone géographique	Nb de postes	Nb de boursiers	Montant total	Coût moyen
Rythme Sud	11	1 627	9,65 M€	6 359 €
Afrique	41	8 449	26,46 M€	3 148 €
Maghreb	9	3 533	9,81 M€	2 804 €
Amérique centrale et du Sud	14	1 386	6,16 M€	4 553 €
Amérique du Nord	14	1 059	11,33 M€	10 336 €
Asie	31	2 280	12,20 M€	5 394 €
Europe	42	4 884	21,50 M€	4 238 €
Moyen-Orient	16	1 686	7,38 M€	4 321 €

BILAN PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

• Zone Asie

Le CCB de Pékin a demandé de remonter le plafond pour le patrimoine mobilier à 100 000 € après avoir demandé de le baisser à 50 000 € lors de la précédente réunion.

La proposition du CCB de Shanghai de relever à 250 000 € le plafond pour le patrimoine immobilier a été accordée par l'Agence.

En Géorgie, de plus en plus de familles sont touchées par la paupérisation et le nombre de boursiers est en hausse. Pour tenir dans l'enveloppe jugée insuffisante, de nombreuses quotités ont été pondérées à la baisse.

Le poste de Pondichéry connaît des difficultés pour évaluer les situations. Le CCB demande que les familles avec une quotité de 100 % participent tout de même de manière modeste à la scolarité de leurs enfants.

À Vientiane au Laos, il y a beaucoup d'économie informelle. L'Agence conseille de réaliser des visites à domicile pour évaluer correctement les situations.

En Thaïlande, les rejets de dossiers ne sont pas toujours justifiés. L'Agence invite le poste à mieux préciser les motifs de rejet.

De même à Ho-Chi-Minh-Ville, l'Agence conseille de préciser les motifs réels de rejet et de diligenter des visites à domicile notamment pour les premières demandes.

• Zone Moyen-Orient

À Dubaï l'Agence précise que tout rejet du dossier d'une famille précédemment boursière doit s'appuyer sur une visite à domicile et sur une modification règlementaire ou des éléments probants.

Au Liban, le CCB a pondéré à la hausse des familles ayant déjà des quotités moyennes ou élevées car elles sont considérées comme vulnérables. Une loi entrée en vigueur en octobre 2017 impose à chaque établissement de revaloriser les enseignants qu'il emploie avec un effet rétroactif. Il en résultera une hausse des frais de scolarité à la rentrée de janvier 2018 dans les 48 établissements de ce réseau. L'Agence réexaminera ensuite l'ensemble des dossiers en janvier et février afin que la part restant à la charge des familles demeure la plus proche possible de l'actuelle.

L'Agence a instruit directement les dossiers des élèves inscrits dans les établissements d'Alep et de Damas.

L'établissement de Jérusalem prévoit une contribution exceptionnelle des familles pour rétablir l'équilibre budgétaire suite aux mesures décidées par l'AEFE. Demande a été faite par le CCB pour que l'Agence prenne en charge cette contribution mais la réponse est négative.

• Zone Afrique

À Ouagadougou, au Burkina Faso, le nombre de mères seules avec enfants et sans aucune aide matérielle du père est en augmentation. L'Agence encourage le consulat à continuer les visites à domicile.

Les difficultés financières des familles de Moroni aux Comores ont pour conséquence une baisse du nombre de demandes et donc du nombre de boursiers et parallèlement une augmentation des non scolarisations pour raison financière.

À Abidjan en Côte d'Ivoire, le nombre d'enfants non scolarisés est important en raison du départ de nombreuses familles qui quittent le pays mais aussi du coût de la vie élevé.

Au Caire, où la dévaluation de la livre égyptienne a entraîné une paupérisation des familles, le nombre de boursiers est passé de 239 à 276.

Face à l'augmentation régulière et importante du nombre de boursiers (226 cette année contre 211 l'an dernier), le poste de Libreville au Gabon fera le nécessaire pour accroître les moyens humains et matériels dédiés à la gestion des dossiers.

À Maurice, la demande de création d'une ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) à l'école Paul et Virginie ne pourra être validée par le MEN car c'est impossible dans le réseau. Une mission est prévue début 2018 pour travailler avec le poste.

Une augmentation des effectifs est prévue l'an prochain à Kampala en Ouganda avec l'acquisition par Total d'un gisement de gaz.

À Tananarive, la grave crise sanitaire liée à l'épidémie de peste a contraint le CCB à se réunir en formation restreinte. 252 visites à domicile ont été effectuées depuis la dernière commission. Le nombre de boursiers est supérieur à 2 000. L'école de Morondava a été déshomologuée et il n'y a donc plus de boursiers dans cette école.

Parti de très bas suite aux graves évènements en Centrafrique, le nombre d'élèves à Bangui est en hausse ainsi que le nombre de boursiers, passé de 94 à 120 en un an.

À Pointe Noire, en République du Congo, la baisse du nombre d'élèves est moins importante que prévue, suite au départ de Total, mais l'établissement peine tout de même à trouver l'équilibre financier.

Une mission du service d'aide à la scolarité à Dakar au Sénégal, au printemps dernier, a permis une amélioration du travail. De nombreuses visites à domicile ont été réalisées. Il y a eu de nombreux départs et donc beaucoup d'anciens boursiers non scolarisés cette année.

C'est le CCB de Port-Louis qui a étudié les dossiers de Victoria aux Seychelles. Il sera nécessaire de prévoir une mission longue afin de pouvoir réaliser des visites à domicile et prendre des contacts permettant une bonne connaissance des dossiers.

Le CCB de Lomé au Togo demande qu'il y ait plus d'échanges entre le service social de l'ambassade et le lycée afin de permettre un meilleur suivi de la situation des boursiers : absentéisme, difficultés familiales ou individuelles.

• **Zone Maghreb**

En Algérie, les dossiers des élèves de la nouvelle école ouverte à Oran en septembre dernier ont été traités en cours de campagne au consulat d'Alger et examinés par le deuxième CCB. Pour la prochaine campagne ils seront traités par le consulat d'Oran.

La mission du service d'aide à la scolarité à Agadir a permis une réorganisation du service social. Les visites à domicile ont été généralisées.

Les effectifs dans le réseau de Casablanca sont globalement en hausse et il en résulte une augmentation du nombre de boursiers qui passe de 878 à 925.

• **Zone Europe**

À Vienne, l'Agence a supprimé les pondérations à la hausse non justifiées et qu'elle ne comprenait pas. À l'avenir des échanges seront nécessaires pour comprendre la raison de ces pondérations.

À Londres le dépassement de l'enveloppe est important mais elle avait sans doute été évaluée trop basse.

Le nombre de boursiers augmente fortement à Athènes, passant de 281 à 311, en lien avec la situation économique du pays.

L'école de Saint-Pétersbourg est petite et il n'y a que 4 boursiers. La question se pose de confier l'examen des dossiers au CCB de Moscou.

Les revenus des demandeurs d'Istanbul en Turquie sont difficiles à évaluer. Les frais de transport sont en hausse avec une société en situation de monopole.

• **Zone Amérique centrale et du Sud**

Le développement économique et l'ouverture de la Colombie ont pour conséquence une augmentation du nombre d'élèves. Un projet de nouvel établissement prend forme à Bogota avec un statut de partenaire.

À Mexico certaines familles habitent loin et en dehors de la zone de transport scolaire. Le CCB devra proposer une extension du service pour remédier à ce problème. Les situations financières sont parfois difficiles à établir, de nombreuses visites à domicile ont été réalisées.

C'est le poste de San José au Costa Rica qui instruit les demandes du lycée de Managua, devenu un PPD, poste à présence diplomatique. La problématique dans la gestion des PPD tient au manque de temps pour instruire en profondeur les dossiers. L'Agence conseille de recourir aux tournées consulaires et aux visites à domicile pour approfondir la situation des familles.

Le poste d'Assomption est géré par celui de Buenos Aires. C'est le plus gros PPD du réseau.

À Caracas, compte tenu de l'inflation galopante, l'ajustement à la hausse des frais de scolarité est quasi mensuel. La baisse des effectifs, de 782 l'an dernier à 643 cette année, génère beaucoup d'inquiétudes pour l'avenir de l'établissement.

- **Zone Amérique du Nord**

À Montréal il est prévu de réaliser plus de visites à domicile pour renforcer la connaissance des dossiers. Toutefois ces visites sont plus difficiles car au Canada on ne rentre pas dans les domiciles aussi aisément que dans d'autres pays.

Aux États-Unis, il n'y a pas de représentants du personnel en CCB excepté quand un établissement conventionné est concerné.

Un conseiller consulaire de Los Angeles a demandé de porter le Qmax à 24 000 ou 25 000 €. Mais l'étude réalisée à la demande de l'AFE a montré que c'était impossible, en raison de l'absence de garantie budgétaire à moyen terme.

À Miami il y a peu de demandes de bourse car le système local est très subventionné et de qualité.

Une école dans le New Jersey, état de plus en plus attractif, devrait obtenir son homologation prochainement.

Une école de Brooklin scolarise de plus en plus de français et pourrait obtenir le LabelFrancEducation.

Le lycée français de San Francisco scolarise de plus en plus d'élèves français.

- **Rythme Sud**

À Buenos Aires, l'attribution à trois dossiers du droit pour prise en charge d'un.e ASESH a été annulée car ce droit ne peut être attribué qu'après la rentrée et la présentation de toutes les pièces nécessaires : conclusion de la MDPH, PPS (projet personnalisé de scolarisation) et convention d'emploi parents – ASESH. Ce droit sera rétabli après la rentrée.

La crise économique au Brésil entraîne une paupérisation des familles.

À Rio de Janeiro, le lycée Molière est d'accès difficile et les transports publics peu sécurisés. Il en résulte une forte demande de prise en charge du transport scolaire et de la cantine. Le nombre de boursiers à 100 % est en hausse. Le CCB a pondéré certaines quotités à la baisse pour impliquer les familles dans le paiement de l'éducation de leurs enfants quand c'était possible et pour respecter l'enveloppe limitative.

À São Paulo, le nombre d'élèves français est en baisse mais celui des boursiers est en hausse car les familles sont de plus en plus nombreuses à déposer un dossier.

À Santiago du Chili il y a de nombreux dysfonctionnements dans les bourses parascolaires. Afin de remédier au manque de transparence des transporteurs générant des coûts élevés pour les familles, il est nécessaire de remettre à plat les tarifs et d'établir une convention avec l'établissement en tenant compte de la localisation des familles et du coût réel du transport. L'attribution des bourses pour la demi-pension sera affinée en fonction des repas pris.

Les frais de scolarité au lycée Franco-péruvien de Lima ne sont pas encore connus. Il y a un risque d'augmentation du fait de la PFC (participation forfaitaire complémentaire) portée de 6 à 9 %. Quand les

justificatifs fournis ne sont pas assez clairs et qu'il y a incohérence sur les revenus, l'Agence rappelle que les dossiers doivent être ajournés mais que la quotité ne doit pas être baissée.

Le poste de Montevideo a mené un travail de gestion des dossiers très intéressant avec de nombreuses visites à domicile.

En Australie, les établissements de Sydney et Canberra ont des frais de scolarité bas en raison d'importants financements accordés par les provinces.

À Port-Vila également la gestion des dossiers a été soignée. Une augmentation à venir de la TVA et la création d'un impôt sur le revenu risquent d'impacter les frais de scolarité.

PROCHAINE CAMPAGNE

- **Dématérialisation**

Un audit de la CNIL est en cours à l'Agence. En lien avec la dématérialisation, il n'est pas possible de communiquer les rapports par poste sous forme numérique car ils contiennent des informations nominatives. De nombreux participants l'ont regretté car ces rapports, disponibles auparavant sous forme papier, étaient très utiles. L'AEFE va voir si elle peut à l'avenir supprimer les informations nominatives et communiquer le reste. Pour cette fois-ci seules les fiches comparatives contenant des informations sur la campagne en cours et la précédente seront envoyées aux participants.

- **PFC et évolution des frais de scolarité**

Les établissements partenaires ne peuvent invoquer le contexte budgétaire imposé par l'AEFE (augmentation de la participation de 6 à 9 %) pour justifier une hausse importante de leurs frais de scolarité car ils ne sont pas concernés par cette hausse.

- **Modifications réglementaires**

Les modifications apportées à l'instruction spécifique bourses scolaires tendent pour la plupart à préciser certains points.

Afin de renforcer l'information des familles à l'ouverture de la campagne, les postes sont invités à organiser une réunion d'information dans les établissements scolaires.